Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 31 (1951)

Heft: 3

Rubrik: Les finances de la Compagnie en 1950

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES FINANCES DE LA COMPAGNIE EN 1950

RAPPORT DU TRÉSORIER

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes de notre Compagnie, pour l'exercice 1950. Par rapport aux exercices antérieurs, la situation financière s'est nettement améliorée. L'exercice se solde par un profit de 886.345 francs.

Il y a lieu de remarquer que le total des recettes est analogue à celui de 1949. Il est sensiblement supérieur, tant en ce qui concerne les cotisations de nos membres qu'en ce qui concerne les autres recettes, aux prévisions budgétaires. Ce résultat a été acquis sans augmentation du taux des cotisations.

Les dépenses, de leur côté, font ressortir une réduction appréciable par rapport à l'an dernier, provenant des efforts

d'économie entrepris dans nos différents services.

Au chapitre des publications, il y a lieu de constater que la Revue économique franco-suisse fait apparaître, malgré la hausse des prix du papier, un résultat plus favorable que l'année précédente. Cela provient, d'une part d'un chiffre de publicité bien supérieur (4.336.998 francs contre 2.988.010 francs), d'autre part d'une politique rigoureuse d'économie appliquée aux dépenses. Il est à noter que ces chiffres ne tiennent pas compte des frais généraux de notre service des publications.

Sous les mêmes réserves le Bulletin hebdomadaire, qui achève sa première année de parution, a donné un bénéfice

de: 556.774 francs.

Le profit de l'action d'aide exceptionnelle que nous avons signalée dans notre précédent rapport s'est augmentée en 1950 pour atteindre un total de : 6.219.699 francs. Cette somme est comprise au bilan sous la rubrique « fonds propres », après un prélèvement de 500.000 francs que votre Conseil vous propose d'affecter au fonds de secours du personnel. Les fonds propres de votre Compagnie se montent ainsi, au 31 décembre 1950, à 4.786.897 francs et constituent une réserve qui doit nous permettre de faire face aux difficultés à venir. Nous remercions encore ceux de nos membres qui ont bien voulu nous aider à l'alimenter par un geste dont nous apprécions la générosité.

Nous souhaitons que l'amélioration traduite par ces comptes se poursuive grâce à la vitalité de notre Compagnie et

au concours fidèle de tous ses membres.

Le trésorier.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En application du mandat que vous avez bien voulu nous confier, nous avons procédé à la vérification des comptes de votre Compagnie pour l'exercice 1950.

Nous avons examiné les documents comptables de votre Compagnie et nous en avons vérifié la parfaite concordance

avec le bilan et le compte de pertes et profits qui vous sont présentés.

Vous avez pris connaissance du rapport de votre trésorier qui vous donne des précisions sur le mouvement des

comptes. Nous y ajouterons les commentaires ci-après :

Le poste *Immobilisations à amortir* représente les frais d'installation du chauffage central dans les locaux du secrétariat de Besançon. La récupération de cette dépense est prévue sur une période de dix ans ; pour l'exercice 1950, l'amortissement atteint 62.200 francs.

Les Fonds propres s'inscrivent au bilan du 31 décembre 1950 pour 4.786.897 francs ; ils englobent :	
a) le poste figurant sous la rubrique « Capital » au dernier bilan, soit	348.380 fr· 886.345 »
c) le reliquat de l'Aide exceptionnelle, soit	3.552.172 »
Encaissé en 1949	
Total	
A déduire:	
Affectations de l'exercice 1949	
Total à déduire	
Reste	
Total des fonds propres	4.786.897 »

La Provision pour frais à payer au 31 décembre 1950 s'élève à 1.657.215 francs. Elle comprend notamment, pour 1.031.000 francs, le reliquat de celle constituée au 31 décembre 1949, ainsi qu'une somme de 500.000 francs, prélevée sur le résultat de l'exercice 1950.

Le Fonds de secours du personnel enregistre une augmentation nette de 398.607 francs qui résulte d'une dotation de 500.000 francs, prélevée sur le produit de l'aide exceptionnelle et diminuée de 101.393 francs représentant les secours versés au cours de l'exercice 1950.

Le compte d'ordre *Annuaire franco-suisse* correspond à la différence entre les recettes encaissées et les frais engagés diminués d'un amortissement de 500.000 francs pris en charge dans l'exercice 1950. Nous soulignons que l'annuaire paraîtra en 1051.

Nous vous donnons ci-après le compte de pertes et profits annexé au présent rapport.

Il vous appartient, Messieurs, d'entériner les décisions de votre Conseil d'administration et nous vous engageons à accepter les comptes tels que nous venons de vous les présenter,

Les commissaires aux comptes.

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 1950

Charges

Produits

Appointements et indemnités Charges sociales			Cotisations fr. 29.817.340 Recettes diverses
Loyers et charges	«	1.024.886	Résultat sur « Bulletin hebdomadaire » « 556.774
Impôts, assincendie	«	160.492	
Chauffage, éclairage, nettoyage	«	766.862	
Fournitures de bureau et imprimés.	~	2.093.257	
Affranchissements, téléph., courses			
Frais de voyage et déplacements			
Abonnements, journaux, agios, etc.			
Dépenses diverses		542.712	
Frais d'installation et de remplace-			
ment du matériel et mobilier		994.341	
Foires et manifestations	~	360.214	
Résultat sur « Revue économique			
franco-suisse »	~	650.788	
Total des charges	«	30.394.595	
Résultat d'exploitation (bénéfice).			
Total	fr.	32.220.947	Total fr. 32.220.947

COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE L'EXERCICE 1950

Résultat d'exploitation	
Total	« 1.886.345
A déduire :	
Amortissement de frais de publication de l'Annuaire franco-suisse fr. 500.000 Provision pour frais à payer	« 1.000.000
Résultat net de l'exercice 1950	fr. 886.345

BILAN AU 31 Décembre 1950

W -415			D C
Actif			Passif

Immobilisé :	Fonds propres : fr. 4.786.89
Dépôts de garantie fr. 35.960 Loyers d'avance « 100.943	Exigible :
Immobilisation à amortir fr. 499.891 « Moins amortissements . « 62.200 « 437.691	Créditeurs divers
Réalisable :	Encaissements contentieux dus « 423.91
Stock papier d'impression « 27.412 Annonceurs et débiteurs divers . « 1.393.942	Comptes d'ordre :
Disponible :	Cotisations anticipées « 4.388.10
Caisse, banques, chèques postaux . « 12.966.442 Disponibilités des sections « 832.794	Bulletin hebdomadaire (abts 1951) . « 203.90 Annuaire franco-suisse « 1.010.69
Total de l'actif fr. 15.795.184	Total du passif fr. 15.795.18